

COMMUNIQUE DE PRESSE :

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Ariana-Aéroport 1080 Tunis Cedex-B.P :129

La société ENNAKL Automobiles informe ses actionnaires que son conseil d'administration, réuni le 17 mars 2020, a arrêté et approuvé le rapport de gestion ainsi que les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2019.

Il ressort de ces états financiers une progression du chiffre d'affaires de 14,14% passant de **358.115mD** fin décembre 2018 à **408.758mD** fin décembre 2019.

Le résultat avant impôts a atteint **27.850mD** à fin décembre 2019 contre **29.548mD** à fin décembre 2018, soit une régression de **1.698mD** ou -5,7%.

En outre, le conseil a décidé de proposer la distribution d'un dividende de 0,25 Dinars par action, et de convoquer les actionnaires de la société pour une réunion en **Assemblée Générale Ordinaire** pour **24 Juin 2020 à 14H30** au siège de la société sis à la Charguia II Zone industrielle-Tunis.

La société ENNAKL Automobiles informe ses actionnaires qu'une **Assemblée Générale Extraordinaire** sera tenue le même jour à **16H30** siège de la société sis à la Charguia II Zone industrielle-Tunis à l'effet de délibérer sur la mise en conformité des statuts avec les dispositions législatives en vigueur.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.